

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE VILLE D'EAUBONNE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL MERCREDI 10 FEVRIER 2021

COMpte RENDU SOMMAIRE

(en application des dispositions de l'article L. 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Date de convocation		A l'ouverture :
04/02/2021	Nombre de conseillers en exercice :	35
	Nombre de conseillers présents	28
	Nombre de conseillers représentés :	1
	Nombre de conseillers votants :	29

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN, LE 10 FEVRIER, A VINGT HEURES TRENTE-NEUF

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Légalement convoqué le 04 février 2021, en application de l'article L. 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni sans public présent en application des dispositions de la loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020, sous la présidence de Madame Marie-José BEAULANDE, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS, à l'ouverture de la séance :

Mme BEAULANDE Marie-José, M. AUBIN Jean, Mme MATTÉI Christine, M. LE DÛS Bernard, Mme CARON Camille, M. MORISSE Tom, Mme MANA Julia, M. DUFOUR Quentin, Mme ROINÉ Corinne, M. LOUVRADOUX Francis, Mme DÉCHAUX BEN MANSOUR Hanen, M. MENARD Lionel, Mme DUTOUQUET-LEBRUN Évelyne, M. GRIMONPONT Régis, Mme LEGENDRE Flora, M. MICHELET Cyril, Mme BOUSSUARD-LE CREN Sylvaine, M. CHEMTOB Nicolas, Mme AMADOU Aïcha, M. ARMAND François, Mme MARMECHE Christiane, M. LIMOUZIN Vincent, Mme VEYSSIERE Viviane, M. NOIRÉ Dominique, Mme ARONSSOHN Isabelle, M. LE FUR Corentin, M. BERTHAULT Grégory, Mme DRAGIN Catherine, formant la majorité des membres en exercice.

ÉTAIT ABSENTE REPRÉSENTÉE à l'ouverture de la séance :

Mme ESTRADÉ Claude ayant donné pouvoir à M. LE FUR Corentin

ÉTAIENT ABSENTS NON REPRÉSENTÉS à l'ouverture de la séance :

M. DUBLINEAU Grégoire
Mme MENEY Maryse
M. BALLOY Philippe
Mme CHARBONNIER Martine
M. COLLET Hervé
Mme CHAPOY Suzanne

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. DUFOUR Quentin

Le Conseil Municipal :

- Désigne à l'unanimité (29 voix pour) un secrétaire de séance : M. DUFOUR Quentin ;
- Prend acte des décisions prises par Madame la Maire (du n° 2020/348 du 24.11.2020 au n° 2021/019 du 22.01.2021) en vertu des dispositions de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Approuve à l'unanimité (29 voix) le procès-verbal de la séance du 9 décembre 2020 ;

29 voix pour : groupe Eaubonne Notre Ville, ensemble ! ; groupe Eaubonne Ensemble pour notre Avenir ; M. BERTHAULT Grégory et Mme DRAGIN Catherine non-inscrits.

2021/001 – Rapport annuel 2021 sur la situation en matière d'égalité entre les Femmes et les Hommes

A l'unanimité, le Conseil Municipal prend acte de la communication du rapport annuel 2021 sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes intéressant le fonctionnement de la commune, les politiques qu'elle mène sur son territoire et les orientations et programmes de nature à améliorer cette situation.

29 voix pour : groupe Eaubonne Notre Ville, ensemble ! ; groupe Eaubonne Ensemble pour notre Avenir ; M. BERTHAULT Grégory et Mme DRAGIN Catherine non-inscrits.

2021/002 – Rapport d'Orientations Budgétaires

À l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal prend acte de la tenue du débat consécutif à la présentation de l'édition 2021 du Rapport sur les Orientations Budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette.

28 voix pour : groupe Eaubonne Notre Ville, ensemble ! ; groupe Eaubonne Ensemble pour notre Avenir et Mme DRAGIN Catherine non-inscrite ; 1 abstention : M. BERTHAULT Grégory non-inscrit.

2021/003 – Attribution d'un acompte sur subventions de fonctionnement aux associations culturelles pour l'année 2021

À l'unanimité, le Conseil Municipal attribue aux associations culturelles les acomptes sur subventions de fonctionnement pour l'année 2021 suivants :

Associations culturelles	Subvention de fonctionnement versée en 2020	Acompte proposé en 2021
APEEMME (association des parents d'élèves de l'école municipale de musique d'Eaubonne)	810 €	405 €
ARDT (association des résidents des Dures-Terres)	1 600 €	800 €
Art Rencontre	1 500 €	750 €
Atelier (L')	3 100 €	1 550 €
Cercle historique de la Vallée de Montmorency	1000 €	500 €
Cimune	1600 €	800 €
Collège du temps retrouvé	3 100 €	1 550 €
Eaubonne Jazz	7 000 €	3 500 €
Ensemble vocal Eaubon'canto	2 100 €	1 050 €
Ensemble vocal Choralis	2 100 €	1 050 €
Groupe Théâtre Amitié	2 100 €	1 050 €
GAEEOMC (groupement amical d'Eaubonne et environs des originaires du massif central)	900 €	450 €
Institut International Charles Perrault	10 000 €	5 000 €
Lyre Amicale	17 860 €	8 930 €
Musica Eaubonne	13 690 €	6 845 €
Patronage laïque municipal	10 890 €	5 445 €
Photo Club d'Eaubonne	1 040 €	520 €
Scouts unitaires de France	810 €	405 €
Total	81 200 €	40 600 €

27 voix pour : groupe Eaubonne Notre Ville, ensemble ! à l'exception de Mmes LEGENDRE Flora et VEYSSIERE Viviane ; groupe Eaubonne Ensemble pour notre Avenir ; M. BERTHAULT Grégory et Mme DRAGIN Catherine non-inscrits.
Mmes LEGENDRE Flora et VEYSSIERE Viviane n'ont pas pris part au vote.

2021/004 – Attribution d'un acompte sur subventions de fonctionnement aux associations de jumelage pour l'année 2021

À l'unanimité, le Conseil Municipal attribue aux associations de jumelage les acomptes sur subventions de fonctionnement pour l'année 2021 suivants :

Associations de jumelage	Subventions de fonctionnement versées en 2020	Acompte proposé en 2021
Eaubonne-Budenheim	5 250 €	2 625 €
Eaubonne-Matlock	4 500 €	2 250 €
Total	9 750 €	4 875 €

28 voix pour : groupe *Eaubonne Notre Ville, ensemble !* à l'exception de Mme DUTOUQUET-LEBRUN Evelyne ; groupe *Eaubonne Ensemble pour notre Avenir* ; M. BERTHAULT Grégory et Mme DRAGIN Catherine non-inscrits.

Mme DUTOUQUET-LEBRUN Evelyne n'a pas pris part au vote pour l'attribution de l'acompte de subvention 2021 à *Eaubonne Budenheim*.

2021/005 – Attribution d'un acompte sur subventions de fonctionnement aux associations sportives pour l'année 2021

À l'unanimité, le Conseil Municipal attribue, pour l'année 2021, un acompte sur subvention de fonctionnement correspondant à 50 % du montant de la subvention de l'année précédente, aux associations sportives énumérées dans le tableau ci-après :

Association	Subventions versées en 2020	Propositions acomptes subventions 2021
Associations sportives civiles (A)		
Vallée de Montmorency Triathlon	2 400 €	1 200 €
J. A. E.	7 500 €	3 750 €
Natation J.A.E.	6 600 €	3 300 €
Club gymnique artistique d'Eaubonne	1 600 €	800 €
Sous-total (A)	18 100 €	9 050 €
Association sportive conventionnée (B)		
C. S. M. E.	100 500 €	50 250 €
Total (A + B)	118 600 €	59 300 €

29 voix pour : groupe *Eaubonne Notre Ville, ensemble !* ; groupe *Eaubonne Ensemble pour notre Avenir* ; M. BERTHAULT Grégory et Mme DRAGIN Catherine non-inscrits.

2021/006 – Attribution d'un acompte sur subvention de fonctionnement à l'association INTERVAL de l'Inspection de l'Education Nationale, circonscription d'Ermont-Eaubonne

À l'unanimité, le Conseil Municipal attribue pour l'année 2021 à l'association INTERVAL, IEN d'Ermont – Eaubonne, un acompte sur subvention de fonctionnement de 1 152,90 €.

29 voix pour : groupe *Eaubonne Notre Ville, ensemble !* ; groupe *Eaubonne Ensemble pour notre Avenir* ; M. BERTHAULT Grégory et Mme DRAGIN Catherine non-inscrits.

2021/007 – Subvention allouée au CSME dans le cadre de Un été à Eaubonne en prolongement de la convention d'objectifs et de moyens approuvée par le Conseil Municipal du 17 juillet 2020

À l'unanimité, le Conseil Municipal approuve les justificatifs versés par l'association CSME dans la limite de 1 795,23 € et décide que la subvention allouée au CSME dans le cadre d'Un été à Eaubonne 2020 s'élève à 1 795,23 €.

D'autre part, le Conseil Municipal donne pouvoir à Madame la Maire pour procéder au règlement de ladite subvention et à prendre toutes dispositions nécessaires pour l'exécution de ladite délibération.

29 voix pour : groupe *Eaubonne Notre Ville, ensemble !* ; groupe *Eaubonne Ensemble pour notre Avenir* ; M. BERTHAULT Grégory et Mme DRAGIN Catherine non-inscrits.

2021/008 – Contrat de projet au titre du REAAP, donnant lieu à une aide financière

À l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le contrat de projet de la Caisse d'Allocations Familiales du Val d'Oise pour les actions initiées dans le cadre du Réseau d'Ecoute d'Appui et d'Accompagnement de Parents d'Eaubonne et autorise Madame la Maire à signer la convention dans le cadre du REAAP ainsi que tous documents s'y rapportant et à prendre toutes dispositions pour l'exécution de ladite délibération.

29 voix pour : groupe *Eaubonne Notre Ville, ensemble !* ; groupe *Eaubonne Ensemble pour notre Avenir* ; M. BERTHAULT Grégory et Mme DRAGIN Catherine non-inscrits.

2021/009 – Demande de participation financière auprès de la Fondation Crédit Mutuel pour le projet Salon du Livre jeunesse d'Eaubonne 2021

À l'unanimité, le Conseil Municipal autorise Madame la Maire à solliciter auprès de la Fondation Crédit Mutuel une aide financière de soutien de 10 000 € pour la réalisation des actions menées par le Salon du Livre Jeunesse d'Eaubonne ainsi qu'à signer, sous réserve de réponse favorable du Comité exécutif de la Fondation *Crédit Mutuel*, tout document relatif à l'octroi de cette aide financière.

29 voix pour : groupe *Eaubonne Notre Ville, ensemble !* ; groupe *Eaubonne Ensemble pour notre Avenir* ; M. BERTHAULT Grégory et Mme DRAGIN Catherine non-inscrits.

2021/010 – Demande de subvention au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) Plan de Relance, concernant des travaux portant sur la création de six blocs sanitaires situés au sein des groupes scolaires Jean Macé (2), Mont d'Eaubonne (2), et Jean-Jacques Rousseau (2)

À l'unanimité, le Conseil Municipal autorise Madame la Maire à solliciter une subvention pour le projet éligible à la Dotation budgétaire de Soutien à l'Investissement des communes et de leurs groupements à fiscalité propre de métropole et des départements d'outre-mer *Plan de Relance 2021*, pour les travaux de création de 6 blocs sanitaires situés au sein des groupes scolaires *Jean Macé (2)*, *Mont d'Eaubonne (2)* et *Jean-Jacques Rousseau (2)*, pour un coût total prévisionnel de 600 000 € HT, le taux maximal de co-financement étant de 80 %.

D'autre part, le Conseil Municipal autorise Madame la Maire à signer tous les documents s'y rapportant, dit que la commune s'engage à financer la part non subventionnée du projet et précise que les dépenses et recettes relatives à ces opérations seront inscrites au budget communal 2021.

29 voix pour : groupe *Eaubonne Notre Ville, ensemble !* ; groupe *Eaubonne Ensemble pour notre Avenir* ; M. BERTHAULT Grégory et Mme DRAGIN Catherine non-inscrits.

2021/011 – Demande de subvention au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) Plan de Relance 2021 afin de réaliser des travaux de réhabilitation des façades et de traitement de la toiture de l'Hôtel de Mézières

À l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal autorise Madame la Maire à solliciter une subvention pour le projet éligible à la Dotation budgétaire de Soutien à l'Investissement des communes et de leurs groupements à fiscalité propre de métropole et des départements d'outre-mer *Plan de Relance 2021*, pour les travaux de réhabilitation des façades et de traitement de la toiture de l'hôtel de Mézières, pour un coût total prévisionnel de 510 000 € HT, le taux maximal de co-financement étant de 80 %.

D'autre part, le Conseil Municipal autorise Madame la Maire à signer tous les documents s'y rapportant, dit que la commune s'engage à financer la part non subventionnée du projet et précise que les dépenses et recettes relatives à ces opérations seront inscrites au budget communal 2021.

29 voix pour : groupe *Eaubonne Notre Ville, ensemble !* ; groupe *Eaubonne Ensemble pour notre Avenir* ; M. BERTHAULT Grégory et Mme DRAGIN Catherine non-inscrits.

2021/012 – Demande de subvention au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) Plan de Relance 2021 afin de réaliser des travaux de réhabilitation des façades de la Galerie de Mézières

À l'unanimité, le Conseil Municipal autorise Madame la Maire à solliciter une subvention pour le projet éligible à la Dotation budgétaire de Soutien à l'Investissement des communes et de leurs groupements à fiscalité propre de métropole et des départements d'outre-mer *Plan de Relance 2021*, comme suit pour les travaux de réhabilitation des façades de la Galerie de Mézières, pour un coût total prévisionnel de 145 000 € HT, le taux maximal de co-financement étant de 80 %.

D'autre part, le Conseil Municipal autorise Madame la Maire à signer tous les documents s'y rapportant, dit que la commune s'engage à financer la part non subventionnée du projet et précise que les dépenses et recettes relatives à ces opérations seront inscrites au budget communal 2021.

29 voix pour : groupe *Eaubonne Notre Ville, ensemble !* ; groupe *Eaubonne Ensemble pour notre Avenir* ; M. BERTHAULT Grégory et Mme DRAGIN Catherine non-inscrits.

2021/013 – Convention d'objectifs et de moyens triennale avec le Festival Théâtral du Val d'Oise (FTVO)

À l'unanimité, le Conseil Municipal autorise Madame la Maire à signer une convention d'objectifs et de moyens ayant pour objet de définir les obligations réciproques de l'association et de la Ville, pour une durée de trois ans à la signature de la présente modifiable par avenant.

29 voix pour : groupe Eaubonne Notre Ville, ensemble ! ; groupe Eaubonne Ensemble pour notre Avenir ; M. BERTHAULT Grégory et Mme DRAGIN Catherine non-inscrits.

2021/014 – Projet de pacte de gouvernance entre la Communauté d'Agglomération Val Parisis et ses 15 communes membres

À l'unanimité, le Conseil Municipal émet un avis simple favorable au projet de pacte de gouvernance entre la Communauté d'Agglomération Val Parisis et ses 15 communes membres.

28 voix pour : groupe Eaubonne Notre Ville, ensemble ! ; groupe Eaubonne Ensemble pour notre Avenir ; Mme DRAGIN Catherine non-inscrite.
1 abstention : M. BERTHAULT Grégory, non-inscrit.

2021/015 – Modification des règlements de mise à disposition des salles municipales

À l'unanimité, le Conseil Municipal modifie le règlement intérieur de mise à disposition des salles aux associations, article 7, dernier paragraphe : *Tout paiement se fait par chèque bancaire libellé à l'ordre du Trésor Public*, est remplacé par : *Le paiement s'effectuera à la réception d'un titre de recette envoyé à votre domicile par le Trésor Public*.

Le Conseil Municipal modifie également le règlement intérieur de mise à disposition des salles aux particuliers, article 6, dernier paragraphe : *Tout paiement se fait par chèque bancaire libellé à l'ordre du Trésor Public ou en espèces. Le règlement de la location se fait en deux versements : Un acompte de 30% encaissé au moment de la réservation. Le solde de la location au plus tard 15 jours avant la date de l'évènement* est remplacé par *Le paiement s'effectuera à la réception d'un titre de recette envoyé à votre domicile par le Trésor Public*

D'autre part, il modifie le règlement intérieur de mise à disposition des salles aux organismes publics, syndicats de copropriété, entreprises et commerces, article 7, dernier paragraphe : *Tout paiement se fait par chèque bancaire libellé à l'ordre du Trésor Public*, est remplacé par : *Le paiement s'effectuera à la réception d'un titre de recette envoyé à votre domicile par le Trésor Public*

Enfin, il autorise Madame la Maire à signer lesdits règlements intérieurs.

29 voix pour : groupe Eaubonne Notre Ville, ensemble ! ; groupe Eaubonne Ensemble pour notre Avenir ; M. BERTHAULT Grégory et Mme DRAGIN Catherine non-inscrits.

2021/016 – Approbation du nouveau règlement intérieur suite à la nouvelle organisation du Centre Socio-Culturel de l'Espace Jeunesse et Familles

À l'unanimité, le Conseil Municipal abroge la délibération n°2019/084 du Conseil Municipal du 3 juillet 2019, approuve le nouveau règlement intérieur et autorise Madame la Maire à le signer, ainsi que tous documents s'y rapportant.

29 voix pour : groupe Eaubonne Notre Ville, ensemble ! ; groupe Eaubonne Ensemble pour notre Avenir ; M. BERTHAULT Grégory et Mme DRAGIN Catherine non-inscrits.

2021/017 – Convention avec le Collège André Chénier et le Bureau Information Jeunesse dans le cadre du décrochage scolaire

À l'unanimité, le Conseil Municipal approuve cette convention et autorise Madame la Maire à la signer ainsi que tout document s'y rapportant.

29 voix pour : groupe Eaubonne Notre Ville, ensemble ! ; groupe Eaubonne Ensemble pour notre Avenir ; M. BERTHAULT Grégory et Mme DRAGIN Catherine non-inscrits.

2021/018 – Avenant n°1 portant prolongation du règlement de mise à disposition du Système d'Information Géographique (SIG)

À l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal approuve les termes du projet d'avenant n°1 au règlement de mise à disposition du Système d'Information Géographique conclu avec la Communauté d'Agglomération Val Parisis.

D'autre part, le Conseil Municipal précise que l'objet de cet avenant n°1 est de prolonger la durée du règlement de mise à disposition du SIG pour une durée de 6 mois soit jusqu'au 1^{er} juillet 2021,

autorise Madame la Maire à signer ledit avenant n°1 et précise que la présente délibération sera notifiée au Président de la Communauté d'Agglomération Val Parisis.

29 voix pour : groupe *Eaubonne Notre Ville, ensemble !* ; groupe *Eaubonne Ensemble pour notre Avenir* ; M. BERTHAULT Grégory et Mme DRAGIN Catherine non-inscrits.

2021/019 – Rapport d'activité 2019 de la SOMAREP, délégataire de Service Public de gestion du Marché de détail communal

À l'unanimité, le Conseil Municipal prend acte de la présentation du compte d'exploitation et du rapport d'activité 2019 de la société SOMAREP, délégataire du service public de gestion du marché de détail communal.

29 voix pour : groupe *Eaubonne Notre Ville, ensemble !* ; groupe *Eaubonne Ensemble pour notre Avenir* ; M. BERTHAULT Grégory et Mme DRAGIN Catherine non-inscrits.

2021/020 – Mise en place d'une aide financière dans le cadre de la lutte contre le frelon asiatique

À l'unanimité, le Conseil Municipal approuve la mise en place du dispositif d'aide au financement des destructions de nids de frelons asiatiques sur l'ensemble de son territoire afin que cette lutte ne se limite pas au domaine public ainsi que la prise en charge par la Ville à hauteur de 50 % du montant de la prestation (traitement et retrait de nid) de destruction des nids de frelons asiatiques chez les particuliers sur le territoire communal qui en aurait fait la demande.

D'autre part, le Conseil Municipal dit que la participation de la commune sera de 100 € T.T.C maximum par intervention (traitement et retrait du nid) dans la limite d'une enveloppe budgétaire annuelle de 2 000 € et précise que pour bénéficier de la participation financière de la Ville, la destruction du nid de frelons asiatique devra être effectuée par une entreprise signataire de la Charte Régionale des bonnes pratiques de destruction des nids de frelons asiatiques recensées par la Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles (FREDON) et autorise Madame la Maire ou son représentant à signer tous les documents afférents à sa mise en œuvre.

29 voix pour : groupe *Eaubonne Notre Ville, ensemble !* ; groupe *Eaubonne Ensemble pour notre Avenir* ; M. BERTHAULT Grégory et Mme DRAGIN Catherine non-inscrits.

2021/021 – Adhésion au SIGEIF de la commune d'Ormesson-sur-Marne

À l'unanimité, le Conseil Municipal approuve l'adhésion de la commune d'Ormesson-sur-Marne (Val-de-Marne) au SIGEIF, au titre des compétences d'autorité organisatrice du service public de distribution de gaz et d'autorité organisatrice du service public de distribution de l'électricité.

29 voix pour : groupe *Eaubonne Notre Ville, ensemble !* ; groupe *Eaubonne Ensemble pour notre Avenir* ; M. BERTHAULT Grégory et Mme DRAGIN Catherine non-inscrits.

2021/022 – Représentation-substitution de l'Établissement Public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre au sein du SIGEIF

À l'unanimité, le Conseil Municipal prend acte de l'adhésion de l'Établissement Public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre pour représenter les communes de Cachan, Chevilly-Larue, Choisy-le-Roi, Fresnes, Gentilly, Ivry-sur-Seine, Le Kremlin-Bicêtre, L'Haÿ-les-Roses, Orly, Rungis, Thiais, Villejuif, Vitry-sur-Seine et Morangis.

29 voix pour : groupe *Eaubonne Notre Ville, ensemble !* ; groupe *Eaubonne Ensemble pour notre Avenir* ; M. BERTHAULT Grégory et Mme DRAGIN Catherine non-inscrits.

2021/023 – Modification du tableau des effectifs communaux

À l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal approuve la modification par substitution du tableau des effectifs, comme suit :

Filière administrative

Grade créé	Temps de travail	Nombre	Grade supprimé	Temps de travail	Nombre	Date d'effet
Attaché principal	TC	1	Attaché	TC	1	01/02/2021
Attaché principal	TC	1	Attaché	TC	1	11/02/2021
Rédacteur	TC	1	Rédacteur principal de 2 ^e classe	TC	1	08/02/2021

Filière technique

Grade créé	Temps de travail	Nombre	Grade supprimé	Temps de travail	Nombre	Date d'effet
Adjoint technique	TC	1	Adjoint technique principal de 2 ^e classe	TC	1	01/02/2021

29 voix pour : groupe *Eaubonne Notre Ville, ensemble !* ; groupe *Eaubonne Ensemble pour notre Avenir* ; M. BERTHAULT Grégory et Mme DRAGIN Catherine non-inscrits.

La séance est levée à 0h18.

Le 11 février 2021,

La Maire,

Marie-José BEAULANDE

Le Groupe Eaubonne Notre Ville, Ensemble ! : Mme BEAULANDE Marie-José, M. AUBIN Jean, Mme MATTEI Christine, M. LE DÛS Bernard, Mme CARON Camille, M. MORISSE Tom, Mme MANA Julia, M. DUFOUR Quentin, Mme ROINÉ Corinne, M. LOUVRADOUX Francis, Mme DECHAUX BEN MANSOUR Hanen, M. MÉNARD Lionel, Mme DUTOUQUET-LEBRUN Evelyne, M. GRIMONPONT Régis, Mme LEGENDRE Flora, M. MICHELET Cyril, Mme BOUSSUARD-LE-CREN Sylvaine, M. CHEMTOB Nicolas, Mme AMADOU Aïcha, M. ARMAND François, Mme MARMÈCHE Christiane, M. LIMOUZIN Vincent, Mme VEYSSIERE Viviane, M. NOIRÉ Dominique, Mme ARONSSOHN Isabelle ;

Le groupe Eaubonne une Ambition renouvelée : M. DUBLINEAU Grégoire ; Mme MENEY Maryse ; M. BALLOY Philippe ; Mme CHARBONNIER Martine ; M. COLLET Hervé ; Mme CHAPOY Suzanne.

Le groupe Eaubonne Ensemble pour notre Avenir M. LE FUR Corentin ; Mme ESTRADÉ Claude.

M. BERTHAULT Grégory, non-inscrit

Mme DRAGIN Catherine, non-inscrite